

De fil en hameçon

8-13 ANS

REF : 012 003 001

PONT DE SALARS

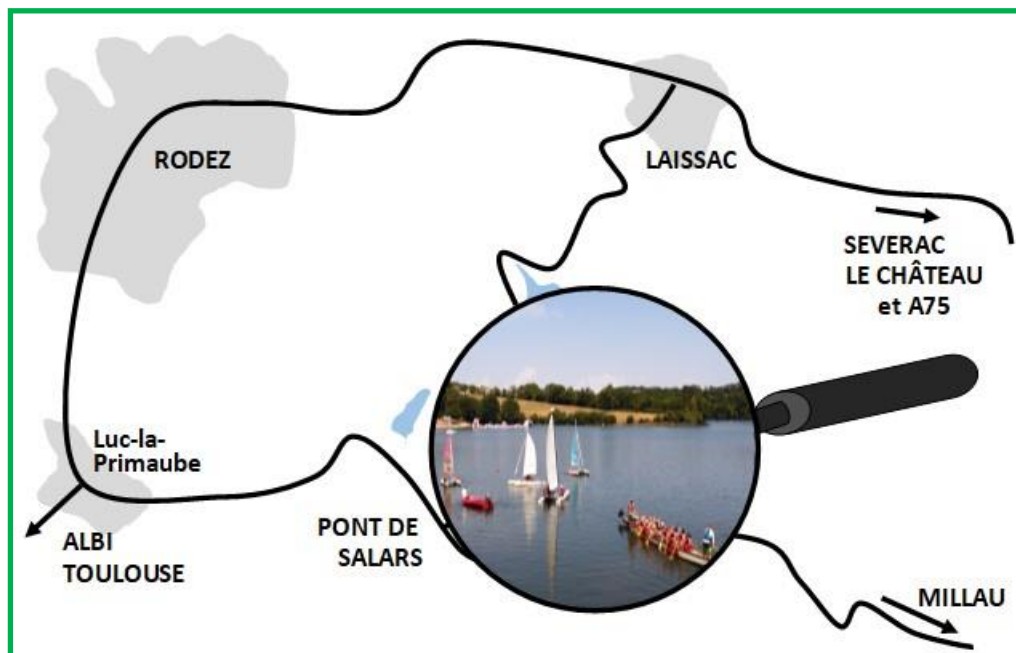
AVEYRON



Le secteur vacances de

la **ligue de l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire



L'ANSE DU LAC

Route du Vibal - 12290 PONT DE SALARS

Tel : 05 65 46 61 41 - Fax : 05 65 46 89 78

ansedulac@ligueenseignement12.org

Localisation GPS : N : 44°17'35 – E : 2°43'30

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Vous êtes attendu à partir de 10H00 le 1^{er} jour
Rendez-vous départ à partir de 10H00 le dernier jour

TRANSPORT

Paris, Agen, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Nîmes en train.

10 jours avant le départ de votre enfant, la convocation sera disponible sur votre espace client : connectez-vous sur www.vacances-pour-tous.org.

1^{er} et dernier repas servis

1^{er} repas servi : dîner / dernier repas servi : déjeuner (panier repas).

SITE

► Situation géographique :

Le centre d'accueil est situé sur les berges du lac de Pont-de-Salars, dans un parc ombragé de 3 ha, à 700 m d'altitude et à 25 km de Rodez. Le centre possède sa propre base nautique.

Hébergement sous yourtes et tentes. Salle de restauration, salles d'activités et sanitaires en dur.

ACTIVITES

Calme et plaisir. Voici les maîtres mots de ce séjour où, au bord du lac ou à bord d'embarcations spécialement aménagées (bassboat), tu découvriras différentes techniques de pêche et tu auras la satisfaction de tirer de l'eau carpes, brèmes, brochets et tous les autres poissons que le lac de Pont de Salars t'offrira.

Les activités pêche sont encadrées par des animateurs diplômés d'État de l'École de pêche fédérale et du milieu aquatique de l'Aveyron. **6/7 séances** de pêche dans la semaine.

Au programme : **pêche au coup, quiver-tip, barcoupêche** depuis les bords du lac de Pont-de-Salars ou bien en bateau !

Bien que posséder sa carte de pêche ne revête pas un caractère obligatoire, les enfants en possédant une peuvent l'amener sur leur séjour.

Et pour te défouler et t'amuser avec tes nouveaux copains et copines, nous te proposerons aussi des baignades (selon la météo), des veillées où tu pourras tour à tour chanter, jouer, découvrir, rire et réfléchir, des grands jeux extérieurs et des jeux sportifs.

Mais comme les vacances sont aussi un moment pour se détendre, tu auras également le temps de t'allonger dans l'herbe en regardant les nuages, de faire des jeux de société, de lire, de rêvasser, de discuter avec tes ami.e.s et pourquoi pas d'écrire une petite lettre à ta famille pour leur raconter ton incroyable séjour.

ORGANISATION DU SEJOUR

► Equipe d'encadrement :

Les enfants sont répartis en groupes d'âges homogènes jusqu'à 12 participant.e.s. Le taux d'encadrement est d'1 animateur·trice pour 8 participant·e·s maximum. Un·e directeur·trice et un·e à trois adjoint·e·s (selon l'effectif total) ont en charge la coordination générale.

Le séjour est adapté au rythme de l'enfant, suivant son âge et ses besoins. Le matin, un petit déjeuner échelonné sera servi dans la salle à manger du centre. Les activités se répartissent entre le matin et l'après-midi en fonction des envies du groupe d'enfants et sont coupées par un temps de repos après le déjeuner. Le soir, l'heure du coucher est adaptée en fonction de l'âge des enfants et des activités de la journée.

► Alimentation :

Respect des coutumes alimentaires (dans le cadre de la partie alimentation du document sur la laïcité en centre de vacances). Précautions prises pour les allergies alimentaires – merci de bien vouloir nous en informer avant le séjour.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

Un blog « On donne des nouvelles » sera mis en place sur lequel vous sera communiqué le numéro de téléphone portable du séjour. Les modalités de connexion au blog seront détaillées sur votre convocation de départ.

En cas d'urgence et seulement dans ce cas vous pouvez appeler l'équipe de direction sur la ligne de service : 05.65.46.61.41.

Vous pouvez aussi écrire à votre enfant, c'est un grand plaisir pour eux de recevoir du courrier.

ATTENTION ! Si votre enfant a un comportement inapproprié pendant son séjour, nous mettrons en place, avec lui.elle, les mesures pour y remédier. Sans évolution positive, l'équipe de direction se réserve le droit de mettre fin à son séjour. Dans le cas où vous ne pourriez pas venir le récupérer, les frais liés à son retour (mise à disposition d'un animateur, coût du transport, ..)

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Trousseau (ci-joint) : bien marquer tous les vêtements de votre enfant avec nom et prénom.

► Lavage du linge : il est lavé 1 fois dans la semaine et au besoin.

Les enfants auront la possibilité, pour les linges les plus fragiles, de les laver à la main.

► Argent de poche : la perte d'argent liquide amené par l'enfant n'est pas garantie par l'assurance. Une petite somme (5 à 10 €) est largement suffisante. Un système de banque est proposé aux enfants pour éviter toute perte.

► Santé : n'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles. L'assistant·e sanitaire du séjour et le docteur habituel du centre veilleront au bon état de santé de votre enfant (pour information : centre hospitalier de Rodez à 20 min).

Le protocole sanitaire appliqué sera adapté aux décisions gouvernementales du moment.

► Utilisation du téléphone mobile : des plages horaires sont aménagées à l'attention des enfants désireux de téléphoner à leur famille. Les téléphones portables sont relevés en début de séjour par l'équipe

d'animation (évitant ainsi les casses, les vols et autres appels intempestifs nuisant à la vie du groupe) et rendus aux enfants sur ces plages horaires.

► Objets de valeur : Il est déconseillé de prévoir des vêtements et objets de valeur. Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès son constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.
Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod et autres ne sont pas couverts par l'assurance de notre association.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

DOCUMENT A REMETTRE OBLIGATOIREMENT LE JOUR DU DÉPART

(nous sommes en droit de refuser la prise en charge de votre enfant en l'absence de ces documents)

- La **fiche de renseignements médicaux et individuels** bien renseignée et signée (par le ou les responsables légaux) !
- La copie du carnet de santé de l'enfant (vaccinations à jour et obligatoires, maladie déjà contractées et déclarées)
- La copie de l'attestation de prise en charge par l'Assurance Maladie ou l'attestation CSS à jour le cas échéant
- Les ordonnances et prescriptions médicales si l'enfant doit suivre un traitement médical
- L'attestation d'aisance aquatique (réalisable en piscine municipale)
- Les informations quant à d'éventuelles allergies ou régimes alimentaires etc...

Bon séjour avec Vacances Pour Tous !

Fiche individuelle de trousseau

A placer dans la valise le jour du départ

Nom : Prénom :
 Age : Séjour :
 Du au Ville de départ :

Cette fiche permet de dresser l'inventaire du trousseau.

Nous vous recommandons de préparer la valise en présence de l'enfant : il apprendra ainsi à mieux reconnaître ses affaires.

Dans la colonne « Mise dans la valise » n'oubliez pas de répertorier les vêtements portés par votre enfant le jour du départ !

Nous vous déconseillons de prévoir des vêtements ou objets de valeur.

Pour les jeunes enfants, pensez à leur confier l'objet familial qu'ils utilisent habituellement pour s'endormir.

À l'arrivée au centre de vacances, si votre enfant a moins de 12 ans, le contenu du trousseau sera contrôlé par l'animateur, en présence de votre enfant. La même opération sera effectuée à la fin du séjour. Nous estimons que les enfants de plus de 12 ans sont capables d'assumer seuls la gestion de leur trousseau. Aucun contrôle ne sera alors effectué.

Important : Toutes les pièces du trousseau devront être marquées au nom de votre enfant. Ce marquage devra être indélébile et résister aux lavages. Nous ne pourrions engager notre responsabilité en cas de disparition de linge non ou insuffisamment marqué. La liste indicative conseillée concerne des **séjours de 2 semaines**. Le lavage du linge est effectué en moyenne une fois par semaine, dès lors que le séjour a une durée minimale de 8 jours.

| Désignation | Quantité | | | | Observation |
|--|-------------------------------|---------------------|---------------------|-------------------|-------------|
| | Conseillée | Mise dans la valise | Relevée à l'arrivée | Relevée au départ | |
| <i>En cas d'énurésie, prévoir protection et/ou pyjama(s) supplémentaire(s)</i> | | | | | |
| SOUS-VÊTEMENTS | Soutien-gorge | 4 | | | |
| | Slip, caleçon ou culotte | 7 | | | |
| | Chaussettes | 7 | | | |
| POUR LA NUIT | Pyjama ou chemise de nuit | 2 | | | |
| VÊTEMENTS | Short ou bermuda | 4 | | | |
| | Jupe ou robe | 2 | | | |
| | Pantalon, jean | 2 | | | |
| | Survêtement | 1 | | | |
| | Blouson, veste | 1 | | | |
| | Pull-over, sweat-shirt | 2 | | | |
| | Coupe-vent | 1 | | | |
| T-shirt | 7 | | | | |
| CHAUSSURES | Chaussures de ville | 1 | | | |
| | Tennis ou baskets | 1 | | | |
| | Vieux tennis | 1 | | | |
| | Chaussons, claquettes | 1 | | | |
| POUR LA TOILETTE | Serviette de toilette | 2 | | | |
| | Gant de toilette | 2 | | | |
| | Nécessaire de toilette | 1 | | | |
| PROTECTION | Lunettes de soleil | 1 | | | |
| | Crème solaire écran total | 1 | | | |
| | Casquette, chapeau | 2 | | | |
| PISCINE | Maillot de bain, slip de bain | 1 | | | |
| | Serviette de bain | 1 | | | |
| DIVERS | Petite gourde | 1 | | | |
| | Petit sac à dos | 1 | | | |
| | Paquet de mouchoirs jetables | 2 | | | |